

1. BAC D'APPORT

BONS GESTES

À LA MAISON :

Je trie et dépose mes déchets de cuisine en petits morceaux dans mon bio-seau.

DANS LE BAC 1 :

1 Je vide mon bio-seau en dispersant le contenu.

2 J'étale et je mélange avec la griffe.

3 Je recouvre mes biodéchets de matières sèches (disponible dans la réserve, bac n°2)

♥ Pour les restes de pain, pensez à l'alimentation animale (poules, lapins, chevaux...)

♥ Éviter le gaspillage alimentaire... le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas...

JE DÉPOSE :

ÉPLUCHURES



FRUITS



RESTES DE REPAS



MARC DE CAFÉ



FILTRES À CAFÉ



HORS VIANDE ET POISSON

FEUILLES / SACHETS DE THÉ



AGRUMES



COQUILLES D'OEUF



JE NE DÉPOSE PAS :

PAIN



VIANDES ET OS



POISSONS ET ARÊTES



ORDURES MÉNAGÈRES



TAILLES, TONTES



DÉCHETS DE JARDIN



ÉTIQUETTES DE FRUITS



SACS PLASTIQUES



MOUCHOIRS, LINGETTES



CAPSULES DE CAFÉ



BOUCHONS DE LIÈGE



MÊME COMPOSTABLES OU BIODÉGRADABLES

PAPIER ALU / CUISSON



COQUILLAGES



CENDRES même froides



EXCRÉMENTS, LITIÈRES



Plus d'infos sur WWW.CC-SERREPONCONVALD'AVANCE.COM

Point Phoenix exclusivement dédié au compostage partagé proposé et géré par la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance en partenariat avec la SCOP Gens des Hauts, dans le cadre du programme européen Life IP Smart Waste "Life 16 IPE AR 005".

- Site implanté en Avril 2021 -

